

Distr. générale 26 avril 2018 Français Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) (Comité de sécurité de l'ADN)

Trente-troisième session

Genève, 27-31 août 2018

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Propositions d'amendements au Règlement annexé à l'ADN : autres propositions

Feu et lumière non protégée (9.1.0.41.3)

Communication du Gouvernement belge* **

Introduction

1. Lors de l'harmonisation des différentes versions linguistiques du 9.1.0.41.3 de l'ADN, il est apparu que la formulation de la version anglaise différait de celle des versions française et allemande, et elle semble incorrecte :

Version anglaise: Electric lightning appliances are only permitted outside the accommodation and the wheelhouse.

Version française : Seuls les appareils d'éclairage électriques sont autorisés à l'extérieur des logements et de la timonerie.

Version allemande : Ausserhalb der Wohnungen und des Steuerhauses sind nur elektrische Beleuchtungsgeräte zugelassen.

2. Le libellé de la version anglaise laisse supposer que les appareils d'éclairage électriques <u>ne peuvent pas</u> être utilisés à l'intérieur des logements et de la timonerie. Il devrait clairement indiquer que seuls les appareils d'éclairage électriques peuvent être utilisés à l'extérieur de ces lieux.

^{**} Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour 2018-2019 (ECE/TRANS/2018/21/Add.1, module 9.3).







^{*} Diffusée en langue allemande par la Commission centrale pour la navigation du Rhin sous la cote CCNR-ZKR/ADN/WP.15/AC.2/2018/26.

I. Proposition d'amendement

3. Le 9.1.0.41.3 de l'ADN devrait être modifié comme suit :

II. Suite à donner

4. Le Comité de sécurité est invité à examiner la proposition formulée au paragraphe 3 ci-dessus et à lui donner la suite qu'il jugera appropriée. La version russe devrait également être vérifiée et corrigée le cas échéant.

2 GE.18-06672